

# Association de Défense des Riverains de la Voie Mère

2019-01A

Calais, le 12 mars 2019

## **CR de la Réunion du 11/03/2019 du Conseil d'Administration**

Présents : Jean-Benoît PROBST (Président) – Christophe BOURET (Trésorier) – Jean-Pierre GOUVERNEUR (Secrétaire) – Claude DEMASSIEUX – Jean-Marc COLIN – Jérôme GAREAU

Copie : Membres du CA et

MM. Le Préfet du Pas de Calais – Le Sous Préfet de Calais

Mme BOUCHART (Maire de Calais et Vice Présidente Région Hauts de France en charge de la mer et ports)

M. DHERSIN (Vice Président Hauts de France en charge des transports et des infrastructures de transports)

M. AGIUS (1<sup>er</sup> adjoint à la ville de Calais suivant cette affaire)

### **1. SITUATION**

Les participants constatent que le dossier est au point mort depuis le printemps dernier et qu'il n'y a eu aucune avancée depuis la réunion avec le sous-préfet le 5/12/18.

C'est le silence total du côté du Conseil Régional. Cherchent-ils à enterrer le dossier et les revendications des riverains ?

Souhaitent-ils vraiment améliorer la situation des riverains face aux nuisances du fret ferroviaire ? A noter que ces convois sont très lourds et font beaucoup de bruit et de vibrations et que nous constatons une augmentation sensible du trafic depuis quelques semaines.

### **2. TRESORERIE**

L'association a perçu la subvention de la municipalité, soit 5.000 Euros

### **3. MESURES DE BRUIT**

#### **3.1. Mesures de bruit cautionnées par NEXANS (Usine située à proximité de la voie)**

Des mesures de bruit ont été réalisées les 19/20 février dernier, sur une période d'environ 24 heures, suite à la mise en route d'un générateur de tension. Nous essaierons d'obtenir une copie des enregistrements, si la direction de NEXANS est d'accord. Dans ces enregistrements, apparaîtront les passages des trains.

#### **3.2. Mesures de bruit cautionnées par notre association**

Si notre action ne débouche pas sur une action en justice appuyées par un avocat spécialisé dans ce domaine, nos mesures ne seront pas contractuelles, donc non recevables. Décisions en attente.

### **4. DES INTERROGATIONS**

- Le budget de 53 millions d'Euros prévu pour la rénovation de la voie mère est-il toujours présent ?

Pourquoi la Région ne respecte-t-elle pas les engagements pris par son Vice-Président au transport Mr Franck DHERSIN, lors de la réunion de bilan de la concertation publique qui a eu lieu à la Chambre de Commerce à Calais le 31/05/2018.

- Où en sont les discussions pour l'achat du terrain d'UMICOR ?
- Passage par l'Est, passage par UMICORE et passage par le Nord, où en est-on ?

## **5. CONSTATATION**

*La vétusté de la voie ferrée, dite voie mère, a-t-elle bien été prise en compte ?*

- *Il nous semble que la SNCF souhaiterait continuer d'exploiter cette voie mère sans réaliser la rénovation.*
- *Les riverains en ont assez d'attendre – Nous recevons des plaintes et constatons un mécontentement en hausse permanente.*
- *Les riverains n'ont pas l'intention de se laisser faire. Des manifestations et actions provoquant l'arrêt des trains sont envisagées.*

## **6. NOS DEMANDES**

- *Mettre fin au statut quo, qui n'a que trop duré.*
- *Demander la programmation d'un calendrier de rencontres avec les différentes parties au dossier (Conseil Régional, Etat, SNCF).*
- *Obtenir un calendrier des travaux.*
- *Etre associé aux réunions de travail et de suivi de l'avancement.*

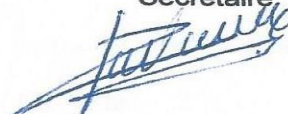
## **7. CONCLUSION**

*Nous allons préparer un courrier à adresser au Président de Région avec copie à M. le Préfet du Pas de Calais, Mme le Maire de Calais, Mr le premier adjoint au maire suivant le dossier, et M. le Président de la SNCF.*

Jean-Benoît PROBST  
Président



J-Pierre GOUVERNEUR  
Secrétaire



*PS : Compte tenu du contact de la région le 12/03/2019 pour programmer une réunion, l'envoi du courrier prévu, au § 7 Conclusion, a été suspendu.*